

Objectifs visés par le projet

PREUVE EN CHEF DE TRANSÉNERGIE

TABLE DES MATIÈRES

1 OBJECTIFS VISÉS PAR LE PROJET5

Figure

Figure 1 : Emplacement du projet..... 5

Annexes

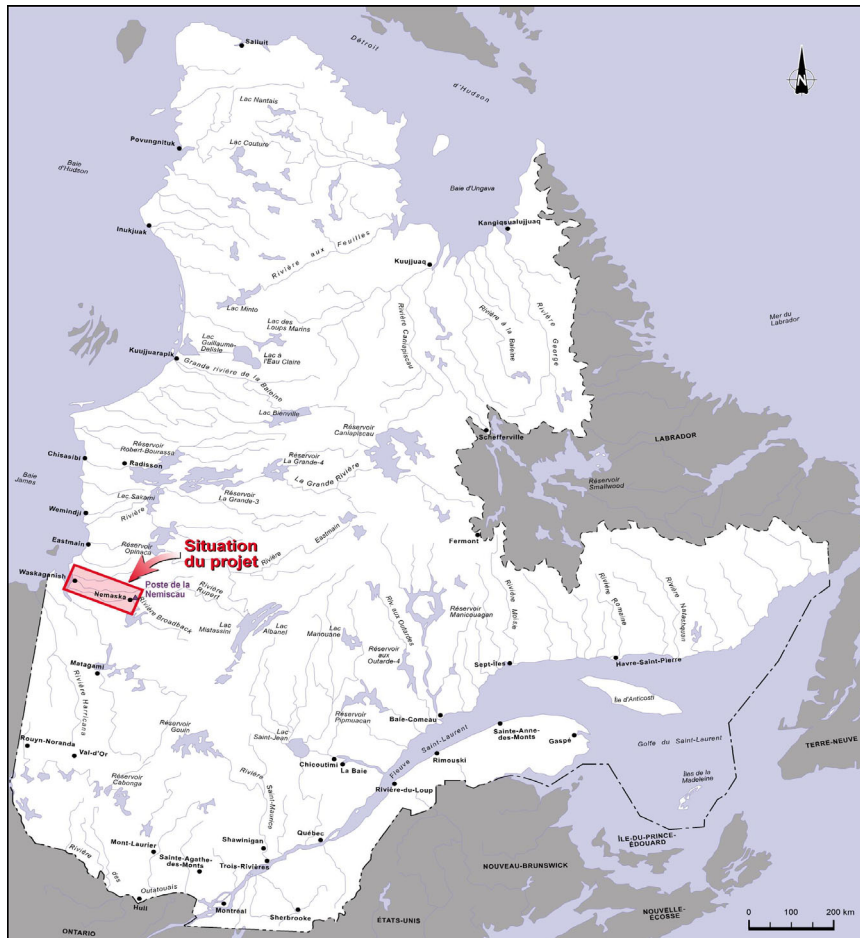
Annexe A Demande de raccordement du Distributeur
Annexe B Politique « Notre environnement »

1 **1 OBJECTIFS VISÉS PAR LE PROJET**

2 L'objectif visé par le projet est de faire suite à la demande formulée par
3 Hydro-Québec Distribution (le « Distributeur ») de raccorder le village de
4 Waskaganish au réseau de transport d'Hydro-Québec TransÉnergie (le
5 « Transporteur ou TransÉnergie »).

6 La figure 1 ci-dessous illustre l'emplacement géographique du projet sous étude:

7 **Figure 1 : Emplacement du projet**



8
9

1 Conformément aux *Tarifs et conditions du service de transport d'Hydro-Québec*
2 (*« Tarifs et conditions »*) approuvés par la Régie, TransÉnergie a reçu, le 15 avril
3 2002, une demande du Distributeur en vue de raccorder le village de
4 Waskaganish situé au nord-ouest de la province au réseau de transport
5 d'Hydro-Québec. Tel qu'il appert de la demande du Distributeur, le raccordement
6 du village de Waskaganish doit être terminé au plus tard le 31 décembre 2006 et
7 toutes les demandes de permis et autres autorisations concernant la ligne de
8 transport doivent être déposées au plus tard le 31 mars 2003.

9 Copie de la demande de raccordement du Distributeur est jointe en annexe A de
10 la présente pièce. Les informations relatives aux autorisations nécessaires à la
11 réalisation du projet sont par ailleurs présentées à la pièce HQT-10, document 1.

12 Pour l'essentiel, ce projet de raccordement consiste à construire une ligne à 69 kV
13 sur pylônes d'acier, isolée à 120 kV, d'une longueur approximative de 208 km
14 entre le poste de transport de la Nemiscau et le futur poste satellite de
15 Waskaganish, le tout tel que plus amplement décrit à la pièce HQT-5, document 1.
16 Cette solution minimise les investissements et permettra au Transporteur d'offrir
17 une qualité de service comparable à ce que l'on retrouve ailleurs en province pour
18 des postes alimentant des régions éloignées. Elle permettra plus particulièrement
19 d'alimenter de façon fiable une charge électrique de type résidentiel allant jusqu'à
20 12 MVA. Ce projet s'inscrit dans la catégorie d'investissement « Croissance des
21 besoins » du Transporteur.

22 Il est à noter que la solution de raccordement préconisée par le Transporteur doit
23 être techniquement réalisable et doit satisfaire aux critères de conception du
24 réseau, tout en étant économique et en ayant un impact environnemental
25 acceptable pour la société, le tout dans le respect de la mission de TransÉnergie.

26 Enfin, étant une entreprise d'avant-garde en ce qui concerne l'environnement,
27 Hydro-Québec mise sur l'utilisation judicieuse des ressources dans une
28 perspective de développement durable tel qu'en fait foi la politique « Notre
29 environnement » présentée à l'annexe B de la présente pièce.